

*Je* suis stagiaire  
1<sup>er</sup> degré et

*Je* souhaite

**changer de département**



**S'OPPOSER**

*et proposer!*

**INEAT/EXEAT ?**

**PERMUTATIONS  
INFORMATISÉES ?**

# Cette année : les ineat/exeat



Les textes réglementaires ne prévoient pas la possibilité, pour les enseignants du premier degré, de changer de département avant leur titularisation. Toutefois, selon les départements, les inspecteurs d'académie (IA) peuvent étudier les demandes des stagiaires dans la phase des « ineat/exeat ».

## ? Que signifie ineat/exeat ?

Exeat = autorisation de quitter un département  
Ineat = autorisation d'entrer dans un département  
Attention : il est impératif d'obtenir les 2 ! L'un sans l'autre ne sert à rien ...

## ? Concrètement, ça marche comment ?

Il s'agit d'une demande écrite composée de :

- lettre adressée à son IA (voir modèle) + pièces justificatives à l'appui
- lettre adressée à (aux) IA du (ou des) département(s) qui vous intéresse(nt) (voir modèle) + pièces justificatives à l'appui

Le tout doit être envoyé à l'IA de son département qui est chargé de transmettre l'ineat à (aux) IA concerné(s).

## 🗨️ Qui décide ?

Ce sont les IA (celui du département quitté et celui du département souhaité) qui prennent la décision, après avis de la commission administrative paritaire départementale (CAPD), instance où siègent des représentants du SE-UNSA.

## 😬 Ai-je des chances d'obtenir cet ineat/exeat ?

Il faut savoir que la priorité est faite au rapprochement de conjoint et aux enseignants reconnus travailleurs handicapés.

Cela dépend par ailleurs de la situation prévisionnelle des postes vacants à la rentrée 2008. Il est encore trop tôt pour avoir des données fiables à ce sujet.



## Le petit plus du SE-Unsa...

Vous trouverez les modèles de lettres ineat/exeat ci-dessous.

**Pour assurer la défense de votre dossier, nous avons besoin de connaître votre situation. Transmettez impérativement une copie de tous les documents à l'appui de votre demande aux responsables du SE-Unsa.**

### INEAT

date

Prénom NOM  
Fonction  
Affectation  
Adresse

A Monsieur l'Inspecteur  
d'Académie du  
département souhaité  
S/s couvert de Monsieur  
l'inspecteur d'académie

**Objet : demande d'II** actuel

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon INEAT pour le ..... (indiquez le département souhaité) pour la rentrée 2008.

En effet, .....(présentez ce qui motive la demande : rapprochement de conjoints, circonstances familiales, problèmes de santé, ...)

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Pièces jointes : citer et joindre toutes les pièces justificatives utiles (certificat médical, fiche familiale d'état civil ou certificat de vie commune, PACS, attestation de mutation professionnelle du conjoint...)

### EXEAT

date

Prénom NOM  
Fonction  
Affectation  
Adresse

A Monsieur l'Inspecteur  
d'Académie du département  
actuel

**Objet : demande d'EXEAT**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de solliciter mon exeat pour le ..... (indiquez le département souhaité) pour la rentrée 2008.

En effet, .....(présentez ce qui motive la demande : rapprochement de conjoints, circonstances familiales, problèmes de santé, ...)

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Pièces jointes : citer et joindre toutes les pièces justificatives utiles (certificat médical, fiche familiale d'état civil ou certificat de vie commune, PACS, attestation de mutation professionnelle du conjoint...)

# L'an prochain : les permutations informatisées



Des changements surviennent tous les ans. C'est donc un sujet à suivre attentivement, en lien avec le SE-Unsa, dès que vous serez titularisés !

## Quelques informations générales

### Comment ça marche techniquement ?

Le mouvement interdépartemental s'effectue par la voie des permutations et des mutations nationales. C'est un mouvement informatisé, géré par le Ministère. Il s'effectue sur I-Prof.

### Calendrier des opérations

- ↳ Septembre/octobre : la note de service sort au Bulletin Officiel.
- ↳ Novembre : Inscription sur I-Prof
- ↳ Décembre/janvier : Traitement des dossiers dans les IA.
- ↳ Jusqu'à fin février : annulation et modification de demande
- ↳ Fin mars : les résultats

Si vous obtenez satisfaction, vous participez au 1<sup>er</sup> mouvement du département d'accueil. Sinon, vous déposez une demande d'ineat/exeat (voir page précédente)



## Plus précisément ...

### Nombre de vœux possibles

On peut demander jusqu'à six départements différents, classés par ordre préférentiel de 1 à 6.

Les conjoints enseignants du premier degré peuvent participer séparément ou présenter des vœux liés. Les mêmes vœux, dans le même ordre, doivent alors être formulés. Le barème appliqué à chacun sera alors celui du barème moyen du couple.

### Quels sont les éléments du barème ?

- Echelon
- + ancienneté de fonctions dans le département
- + rapprochement de conjoint
- + résidence de l'enfant
- + renouvellement du 1<sup>er</sup> vœu
- + services continus dans une école ou un établissement scolaire relevant du plan violence

### Je serai T1 l'an prochain : puis-je bénéficier de points pour rejoindre mon conjoint ?



**Votre situation matrimoniale (mariage ou PACS) doit être établie avant le 1/09/2008 : prenez les devants dès maintenant !**

Par ailleurs ...

- Il faut impérativement demander en 1<sup>er</sup> vœu le département où travaille le conjoint
- Seules les années entières de séparation rapporteront des points supplémentaires

**Toute séparation de conjoint intervenant avant la date de titularisation ne sera pas comptabilisée.**

# Mes chances de réussite ?



**Le grand + du SE-Unsa : un suivi personnalisé à ses adhérents !**

## ➔ Un fascicule gratuit à votre disposition...

*Comment se déroulent les permutations, quel est le calendrier des opérations, les critères pris en compte dans le barème ?*

Le **SE-Unsa** réalise un fascicule « Spécial Permutations » qu'il tient à votre disposition sur simple demande.

## ➔ Une étude individuelle de votre situation...

*Vous voulez évaluer vos chances de réussite afin d'adopter la meilleure stratégie de choix de département(s) ?*

Le **SE-Unsa** propose à ses adhérents une étude personnalisée qui comprend le calcul du barème et l'analyse des statistiques précises depuis 2004. Pour les non adhérents, contactez votre section départementale pour connaître les conditions.

## ➔ Un suivi de votre dossier...

*Vous voulez que votre dossier soit suivi par les représentants du personnel ?*

Le **SE-Unsa** met en ligne sur son site une fiche de suivi syndical que vous n'avez plus qu'à remplir. Par ailleurs vous serez avertis en temps réel du résultat des opérations de permutations fin mars par téléphone, mail et courrier de confirmation.

## ➔ Des conseils pour votre mouvement...

*Vous avez obtenu votre changement de département, vous avez besoin de conseils pour choisir votre poste ?*

Le **SE-Unsa** envoie un dossier d'accueil en fonction du département obtenu qui contient toutes les informations nécessaires pour préparer votre mouvement mais aussi pour mieux connaître le département que vous intégrez.

## ➔ Toujours à votre disposition...

*Vous n'avez pas obtenu votre changement de département et vous ne savez pas quoi faire ?*

Le **SE-Unsa** de votre département vous aidera à préparer votre demande d'ineat/exeat et suivra votre dossier lors de la commission paritaire.

Pour toute question complémentaire n'hésitez pas à nous contacter :

- Votre correspondant SE-Unsa à l'IUFM

Jérôme VASSAUX

[jerome.vassaux@libertysurf.fr](mailto:jerome.vassaux@libertysurf.fr)

- Vos élus SE-Unsa en CAPD :

Nathalie HANQUART

[nathalie.hanquart@wanadoo.fr](mailto:nathalie.hanquart@wanadoo.fr)

Christophe BASSIGNY

[clr.bassigny@cegetel.net](mailto:clr.bassigny@cegetel.net)



Syndicat des Enseignants-Unsa  
Du Nouveau pour le Syndicalisme

L'an prochain je pense demander un changement de département : merci de m'adresser un fascicule « Spécial Permutations 2009 », dès que le texte sera sorti au bulletin officiel.

Pour cela je fournis mes coordonnées complètes

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tél fixe :

Tél portable :

IUFM de

Courriel :

Je souhaite adhérer au **SE-UNSA**

**A renvoyer au : 209 boulevard Saint Germain 75007 PARIS**  
**permut@se-uns.org**

faits  
la différence!

Année scolaire 2007-2008

# J'adhère au SE-UNSA

Montant de l'adhésion: **75 €**

(dont 66% sont déductibles de vos impôts).

Ce qui de fait la réduit à **25.5 €.**

## MA SITUATION PERSONNELLE

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Né(e) le : |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse : .....

Code Postal : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Commune : .....

Téléphone : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Portable : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

E-mail : .....

## MA SITUATION ADMINISTRATIVE

Nom et adresse du centre IUFM :  
.....  
.....  
.....

## COTISATION

**Montant de la cotisation : 75 € / 66% déductibles des impôts**

**Possibilité de paiement en plusieurs prélèvements sans frais (10 ; 9 ; 8 ; ... selon la date d'adhésion).**

J'adhère au **Syndicat des Enseignants**, date et signature : .....

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

- Si vous désirez être prélevé(e), complétez cette autorisation de prélèvement



**AUTORISATION DE PRELEVEMENT** J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je régulariserai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR  
**110.809**

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

**Syndicat des Enseignants - UNSA**  
**209, Boulevard Saint-Germain**  
**75007 PARIS**

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU C/PTE A DEBITER

COMPTE A DEBITER

| Codes         |         | Numéro de compte |  | Clé Rib |
|---------------|---------|------------------|--|---------|
| Etablissement | Guichet |                  |  |         |
|               |         |                  |  |         |
|               |         |                  |  |         |
|               |         |                  |  |         |
|               |         |                  |  |         |

Date :

Signature :